



# Les Pages Ardéchoises

Bulletin trimestriel de la Section Ardéchoise  
de la Fédération Syndicale Unitaire  
pour les Services Publics.

Directrice de la publication CPPAP 0125 S 07525 - Valérie BENMIMOUNE Maison des syndicats 07000 PRIVAS

N°112

juin 2023

## Édito

### Ploutocratie

Se dit d'un pays gouverné par et pour les riches...

C'est à ne pas perdre de vue : ce qu'ils font, les mécanismes du libéralisme autoritaire qu'ils mettent en place et leurs actions ont des objectifs précis. Il ne faut pas trop se laisser distraire par les manœuvres, les mensonges et les petites phrases à scandale du roi des ploutocrates et de son petit monde.

**Le grand danger, c'est la dégradation de la situation sociale, les mobilisations pour la planète écrabouillées, le fret public dézingué, l'hôpital et l'école dépouillés... C'est la très grande et légitime colère populaire qui fait de ce gouvernement un terrifiant catalyseur de la montée de l'extrême droite.** Alors, pour nous, commencer à organiser des stages pour la rentrée : pour les AESH, pour l'accueil des enfants de migrant-es, œuvrer à la semaine contre le racisme de mars 2024 avec notamment une exposition de photos de SOS Méditerranée, tragiquement d'actualité, c'est aller de l'avant.

Et pour réfléchir dans la durée, pour prendre un peu de distance, revenir sur ce qu'ont été les combats militants et pédagogiques de nos collègues de l'entre-deux guerres, nous préparons assidûment la grande journée populaire du 8 juillet « **Les Serret, un syndicalisme pour changer le monde** ». Ça va être passionnant, venez !

Valérie Benmimoune

### Cachez cette contestation que Jupiter ne saurait voir !

Pour le passage express du président et de ses proches ministres en Ardèche, ce sont deux villages qui ont été mis sous cloche (Champagne et Ardoix) avec une série interminable de barrages policiers jusque dans les vignes environnantes afin de dissuader l'approche du site. Pour la trentaine de militant-es ayant pu arriver au dernier kilomètre, la nasse a duré plusieurs heures. Heureusement, la cinquantaine de gendarmes et les 8 camions ont caché les militant-es aux chastes yeux du cortège présidentiel. Les routes et villages déserts ainsi que le dispositif totalement disproportionné démontrent, s'il le fallait encore, le malaise de ce gouvernement aussi autoritaire que solitaire.



PRIVAS CC

P4

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE  
DÉPOSÉ LE 22/06/2023

## Les Pages Ardéchoises

### SOMMAIRE

- p. 1 Édito / Brève
- p. 2 Dossiers fédéraux : SNU / ARE
- p. 3 La FSU 07 dans les instances
- p. 4 Gilbert et France SERRET

## Nos élèves ont besoin d'école, pas de SNU !

Le texte qui suit est une proposition de communiqué concernant le Service National Universel et sa mise en œuvre en Ardèche. À l'heure où nous écrivons, le texte est cours de validation par l'intersyndicale ardéchoise mais il nous a semblé important de le publier dans ces dernières Pages Ardéchoises de l'année scolaire.

### Service National Universel



Depuis son premier quinquennat, Emmanuel Macron a fait du SNU un étendard de sa politique pour la jeunesse. En dépit d'une contestation forte dans la jeunesse et chez les personnels et une partie non négligeable des parents, de faits graves lors de plusieurs séjours SNU montrant la fragilité et le caractère bancal de ce dispositif, le président de la République s'entête ! Dernière piste en date : une généralisation progressive qui passerait, dès l'année prochaine, par des séjours SNU de 12 jours sur temps scolaire, dans le cadre de « classes engagement ».

Ainsi, le ministre de l'Éducation nationale et la secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Armées essaye de sauver le SNU en le rattachant au temps scolaire, à travers des projets d'établissements, en confiant de nouvelles missions aux personnels, y compris dans le cadre du « pacte enseignant ». Ils persistent à faire du SNU un élément de valorisation dans Parcoursup comme critère de sélection.

Nos organisations revendiquent l'abandon de la généralisation du SNU et de son déploiement sur le temps scolaire et réclament dans l'immédiat le basculement de l'enveloppe budgétaire du SNU dans l'Éducation nationale, à la Jeunesse et aux Sports.

Dans notre département deux sessions sont organisées dans les locaux de la Fédération des Œuvres Laïques à Meyras, le centre accueillant le stage devenant même un centre SNU. Nous déplorons le choix de la FOL de participer à ce qui, sous couvert d'engagement citoyen, relève en réalité d'un dispositif d'embrigadement à forte coloration militaire totalement opposé aux valeurs et aux objectifs portés par les associations de l'éducation populaire et par l'école républicaine : l'émancipation de la jeunesse grâce à une éducation libre et laïque ouverte à tou-ttes. L'école ne deviendra pas la réserve de recrutement des forces armées.

Non à la militarisation de l'éducation, les écoles ne seront jamais des casernes !

Nos organisations demandent donc l'abandon et l'abrogation du Service National Universel.



Nous continuerons à agir pour défendre et porter nos revendications pour la jeunesse :

- une réelle politique en faveur de la mixité sociale et scolaire (qui ne peut se limiter à une « cohésion » factice de 12 jours) ;
- une réelle politique éducative émancipatrice pour former des futur-es citoyen-nés éclairé-es capable de comprendre et d'agir face aux défis sociaux, démocratiques et environnementaux de demain ;
- un investissement massif dans les politiques publiques en faveur de la jeunesse, à travers l'école et les acteurs de l'éducation populaire



Mardi 13 juin, des AESH (et des AED) étaient en grève pour obtenir un vrai statut de la Fonction publique, à l'opposé du projet d'Accompagnant de Réussite Éducative du gouvernement. Retrouvez notre communiqué de presse sur [fsuo7.fsu.fr](http://fsuo7.fsu.fr).

# LA FSU 07 DANS LES INSTANCES

## Commission départementale d'action sociale (CDAS)

La Commission Départementale de l'Aide Sociale (CDAS) de l'Ardèche s'est réunie deux fois récemment : en plénière le 30 mars et en format restreint le 4 mai. Voici le compte-rendu des représentant-es FSU qui ont siégé à ces réunions.

L'enveloppe 2022 était de 30 000€ et n'a pas été utilisée dans sa totalité (27 050€ attribués en aides exceptionnelles de 850€ maximum que les personnels ne peuvent obtenir qu'une seule fois dans une année). Cette baisse est difficilement explicable sinon par le renoncement de certain-es devant la complexité du dossier, le nombre de pièces à fournir et les délais de réponse aussi à certaines périodes de l'année (la clôture du budget début décembre interdit tout versement jusqu'à la fin de l'année et même jusqu'en janvier).

Il faut noter qu'en 2021 notre département avait bénéficié d'une rallonge de 1 440€ sur une enveloppe initiale identique. L'administration essaie régulièrement de limiter le montant des aides au vu des enveloppes contraintes mais pour nous les besoins doivent être couverts par l'institution. Nous défendons l'idée que les besoins doivent être couverts par l'institution. Dans notre département, l'enveloppe généreusement consentie est censée couvrir les besoins de 4 099 agents de l'Éducation nationale, (professeur-es des écoles et du secondaire, personnels médico-sociaux, administratifs, AED et AESH) mais aussi les retraité-es. La FSU intervient donc régulièrement pour arriver à une aide maximale, notamment dans les cas des AESH dont les revenus ne permettent pas la moindre marge de sécurité face aux accidents de la vie.

**Les AESH sont d'ailleurs sur 2022 les plus représentées dans le nombre de dossiers traités, avec encore cette année une augmentation significative du nombre de demandes. Autre constante, ce sont les personnes seules avec des enfants qui déposent plus de la moitié des dossiers.**

**Une autre tendance apparaît également cette année : le nombre de dossiers d'AED. Nous avons fait remarquer que la politique initiée par le rectorat l'an dernier visant à recruter des personnels de vie scolaire à temps partiel contraint pour « fluidifier les emplois du temps et permettre une meilleure gestion des absences » a des conséquences directes sur la situation financière des personnels.**

Le privé bénéficie d'une enveloppe de 3 500€ (pour 1 276 agents) qui n'est qu'assez peu utilisée (un seul dossier en 2022 contre 42 pour le public).

L'instance examine également l'attribution de prêts à taux zéro mais leur nombre est en forte baisse : seuls deux dossiers (sur 4) ont été acceptés en 2022, contre 10

(sur 12) en 2019.

L'instance examine également des dossiers d'aides spécifiques académiques pour des actions handicap (ASIA), qui permettent des compléments d'aides pour des traitements spécifiques pour des enfants d'agents par exemple. À noter que la possibilité d'attribution d'une allocation pour enfant handicapé est peu connue de nos collègues (ne pas hésiter à contacter le service médico-social de la DSDEN pour plus d'informations).

Une info spécifique à faire passer également pour les AESH dépendant de Vaucanson : l'attestation permettant d'obtenir des tickets CESU pour la garde d'enfants doit leur être fournie (nous contacter si besoin d'intervention).

Comme dans toutes les instances de l'Éducation nationale, la FSU siège et défend les personnels. N'hésitez pas à nous solliciter si vous avez des interrogations.



## F3SCT

Le 22 juin, jour de départ de nos Pages Ardéchoises, ce sera la dernière réunion de l'année de la F3SCT (Formation Spécialisée Santé Sécurité Conditions de Travail qui a remplacé le CHSCT).

À l'ordre du jour : suivi de plusieurs situations d'établissements, nomination d'une personne référente VSS pour l'Ardèche, conformément au plan national de lutte contre les Violences Sexuelles et Sexistes, compte-rendu du suivi de visite du collège de Joyeuse, suivi de fiches SST, point de situation AESH, plan de prévention 2023-2024 (travail sur le risque thermique chaleurs extrêmes notamment), visites prévues... **Comme d'habitude, notre compte-rendu sera publié sur fsu07.fsu.fr.**

### Ont participé à la rédaction de ce journal :

Valérie BENMIMOUNE, Houria DELBOSC, Thomas GOYDADIN, Olivier JEUNET, Yann SENOT et d'autres militant-es de la FSU 07.

# 80 ÈME ANNIVERSAIRE DE LA DISPARITION DE GILBERT SERRET

IHS-CGT et la FSU de l'Ardèche  
ont le plaisir de vous inviter

## samedi 8 juillet au Teil

à une grande  
journée populaire

« **Les Serret, un syndicalisme  
pour changer le monde.** »

### Programme

**10h** : Visite commentée de la Cité Blanche, la cité ouvrière  
des cimenteries Lafarge.

**14h** : Colloque (salle du stade)

« *France et Gilbert Serret : un syndicalisme pour changer le  
monde, en prise avec son époque et ancré en Ardèche.* »

**18h** : Réunion publique

« *Les Serret, pédagogues ardéchois, syndicalistes et révolu-  
tionnaires.* » avec **Vincent Présumey**.

**19h30** : Buvette et petite restauration assurées  
par l'UL-CGT du Teil.

**20h** : Concert de **François Parra**.

### Programme du colloque

#### Un syndicalisme pour changer le monde...

- « *Le syndicalisme enseignant et le mouvement ouvrier  
international, français et ardéchois.* » avec **Thierry  
Flammant, Loïc Le Bars et Vincent Présumey**.

#### ... les Serret

- « *Syndicalisme d'avant-garde, pédagogie  
d'avant-garde ?* » avec **Marc Zanoni** (FSU).
- « *L'Occitan à l'école ?* » avec **Denis Capian** (IEO 07).
- « *Gilbert, un homme du calcaire.* » avec **Fabien  
Gallet** (IHS-CGT).
- « *France, rouge pivoine.* » avec **Yves Limousin** (FSU).

France et Gilbert Serret, effectuent toute leur  
carrière d'instituteurs dans le sud Ardèche, sauf en  
1941-1942, quand le régime de Vichy les mute d'office  
dans des postes déshérités de la Haute-Loire.

Gilbert dirige la Fédération Unitaire de l'Enseigne-  
ment tandis que France est à l'origine de la création  
des Groupes féministes de la fédération et milite pour  
une pédagogie alternative et plus active.

Bien entendu, ils seront de tous les combats anti-  
fascistes, anticoloniaux et pacifistes d'entre les deux  
guerres.

### Les intervenants

**Vincent Présumey**, secrétaire départemental de la  
FSU de l'Allier, auteur de *Gilbert Serret (1902-1943),  
instituteur ardéchois, syndicaliste et révolutionnaire*.

**Thierry Flammant**, professeur d'histoire-géogra-  
phie, auteur de *L'École Emancipée : une contre-culture  
de la belle époque*.

**Loïc Le Bars**, professeur d'histoire-géographie retri-  
té, auteur de *La Fédération unitaire de l'Enseignement  
(1919-1935) : aux origines du syndicalisme enseignant*.



Bibliographie, liens  
et conseils de lecture  
sur [fsu07.fsu.fr](http://fsu07.fsu.fr).

